

FAi-AR

Formation supérieure d'art
en espace public

Dossier pédagogique 2025

**Mettre en scène
hors-les-murs : premiers
essais**



Sommaire

Le stage	3
Profil des stagiaires	4
À qui est destiné ce stage ?	
Quels sont les prérequis ?	
Sélection et évaluation préalable	
Effectif	
Accessibilité / handicap	
Objectifs, compétences, contenus et programme pédagogique	5 - 6
Objectifs de formation	
Compétences visées	
Contenus	
Modalités pédagogiques	
Déroulé pédagogique	
Évaluation	7
Avant	
Pendant	
En amont	
Assiduité	
Moyens pédagogiques d'encadrement	
Formatrice	8
Informations pratiques	9
La FAI-AR	10

Le stage

Cette formation est une introduction pratique et analytique aux spécificités de la mise en scène hors les murs.

Elle s'adresse à des artistes, interprètes ou jeunes metteur·se·s en scène, performeur·se·s, scénographes, plasticien·e·s, souhaitant acquérir les bases de la mise en scène dans des lieux atypiques, hors les murs ou dans l'espace public.

En choisissant de créer hors les murs, le·la metteur·se en scène s'offre davantage qu'un nouvel espace scénique : il·elle entre en dialogue avec un contexte choisi pour influencer le sens et la réception de son œuvre. Dès lors, le choix des lieux, la manière de les aborder, les modalités d'accueil et de déplacement du public deviennent des paramètres au service de la mise en scène.

Quel lieu de représentation choisir pour un projet donné ? Comment s'appuyer sur le réel pour donner une autre dimension à sa création ? Comment s'assurer des conditions d'une bonne réception par le public ?

En mettant alternativement chaque stagiaire en position de mettre en scène et d'interpréter des propositions, cette formation vise à l'acquisition de repères, outils et méthodes pour mener à bien une mise en scène hors les murs. Chacun·e apprendra ce faisant à découvrir le·la metteur·se en scène singulière qu'il·elle est dans sa vision, son rapport à son projet et sa manière d'envisager sa relation à l'autre au sein d'une équipe.

DATES	Du 6 au 17 octobre 2025
DURÉE	70 heures - 10 jours
LIEU	Cité des arts de la rue et centre-ville de Marseille (lieu précis à définir)
INSCRIPTION	Jusqu'au 19 septembre
FORMATRICE	Léa Dant - Metteuse en scène

Profil des stagiaires

À qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des artistes professionnel·le·s du spectacle vivant souhaitant acquérir les bases de la mise en scène dans des lieux atypiques, hors les murs ou dans l'espace public.

Quels sont les prérequis ?

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle dans le spectacle vivant, comme interprète, performeur·se, scénographe ou metteur·se en scène.

Sélection et évaluation préalable

- Examen du dossier d'inscription et entretien téléphonique avec le·la stagiaire en amont de la formation.
- Sous réserve de validation des prérequis, l'acceptation des stagiaires suit leur ordre de pré-inscription en ligne.

Effectif

De 8 à 12 participant·e·s.

Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : accessibilite@faiar.org.

Objectifs, compétences, contenus et programme pédagogique

Objectifs de formation

- **Mettre en lien** les enjeux artistiques, dramaturgiques, techniques, spatiaux, de direction d'équipe et de relation au public d'un projet de création hors les murs,
- **intégrer** la singularité d'un lieu à investir dans l'écriture, le travail dramaturgique et les répétitions,
- **appréhender** les enjeux de transposition d'un projet hors les murs vers d'autres espaces,
- **préciser** son positionnement de metteur-se en scène et porteur-se de projet : forces, fragilités, atouts, originalité. Comment traduire cette singularité en choix et en actes dans un processus de mise en scène ?
- **identifier** les pièges et difficultés inhérents à une création dans des espaces non-dédiés.

Pour l'édition 2024 de ce stage, 100% des stagiaires ayant suivi la formation jusqu'au bout ont atteint à minima 73% de ces objectifs opérationnels

Compétences visées

Compétence transversales de mise en scène

- Savoir transmettre son projet à une équipe,
- savoir planifier et encadrer un temps de répétition en équipe,
- intégrer la singularité d'un lieu à investir dans l'écriture, le travail dramaturgique et les répétitions,
- préciser son positionnement de metteur-se en scène et porteur-se de projet : forces, fragilités, atouts, originalité ? Comment traduire cette singularité en choix et en actes dans un processus de mise en scène ?
- Identifier les pièges et difficultés inhérents à une création dans des espaces non-dédiés.

Spécificités du travail hors les murs

- Choisir un lieu de représentation hors les murs adapté aux besoins d'un projet
- faire des choix de mise en scène en fonction d'un espace scénique hors les murs
- anticiper et s'adapter aux contraintes des répétitions et du jeu hors les murs
- définir et orienter la relation avec le public, en connivence avec son équipe.

Contenus

- Conception de propositions de mise en scène hors les murs : définition de l'intention, des espaces, des dispositifs techniques et scénographiques,
- organisation et direction de temps de répétition,
- collaboration à la mise en œuvre de propositions d'autres stagiaires,
- méthodologie de retours : sur un processus de travail, sur une proposition artistique.

Modalités pédagogiques

La principale méthode d'apprentissage est celle de l'essai concret.

Chaque stagiaire expérimentera en un temps réduit le processus de travail du metteur en scène en étant dégagé-e de la pression du résultat. Chacun-e exercera en alternance le rôle de metteur-se en scène et d'interprète ponctuel-le des autres stagiaires, afin d'apprendre également par l'exemple.

Il est à noter que le rythme du stage est soutenu et que du travail personnel est souvent nécessaire en soirée.

La première semaine sera dédiée à un essai dans un espace extérieur mais non passant, à partir d'un inducteur proposé par l'intervenante (texte, image, morceau de musique, matériau scénographique).

Cet exercice sera réitéré la deuxième semaine, mais à partir d'inducteurs proposés par les stagiaires eux-mêmes dans un nouvel espace de travail. Chaque stagiaire aura donc l'occasion de s'essayer à deux exercices de mise en scène, et collaborera en tant qu'interprète aux propositions d'autres stagiaires.

Déroulé pédagogique

Pour chaque essai de mise en scène, les étapes de travail seront les suivantes :

1

Définir ses objectifs personnels

La formatrice accompagne chaque stagiaire dans l'auto-évaluation de ses compétences au regard des objectifs de la formation, ainsi que dans la définition de ses objectifs personnels pour ce stage en fonction de son expérience et de son projet professionnel

2

Définir les axes de la mise en scène

Après l'attribution ou le choix d'un conducteur de projet, chaque stagiaire dispose d'un temps pour déterminer ses principaux axes de mise en scène, déterminer le lieu de la représentation et préparer sa répétition.

3

Répétition et essai de mise en scène

Chaque stagiaire dispose d'un temps avec son équipe pour développer un essai de mise en scène en un temps réduit, faisant l'objet d'un temps de restitution collective.

4

Analyser sa pratique

Le travail de direction ainsi que l'essai de mise en scène présenté font l'objet de retours de la part de l'équipe de travail et de la formatrice, sous forme :

- d'un retour individualisé de l'intervenante
- d'un bilan du travail avec l'équipe mobilisée
- d'un bilan collectif avec l'ensemble des participants.

Chaque niveau de retour est orienté vers des questions précises, selon une méthodologie transmise par la formatrice.

Le programme définitif sera transmis aux stagiaires, au plus tard 1 semaine avant le début de la formation.

Evaluation

En amont

En amont de la formation, l'examen du dossier de candidature est suivi d'un entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique. Il permet de s'assurer de l'adéquation du stage aux besoins professionnels du participant-e.

Pendant

Le développement des compétences se fait notamment par :

- Plusieurs exercices de mise en pratique en petits groupes, donnant lieu à des restitutions intermédiaires,
- l'intervenante assure un suivi collectif des stagiaires en accompagnant chaque groupe dans son travail, et propose des retours individualisés à chaque stagiaire.

Après

En fin de formation, un bilan collectif et des retours individualisés à chaud permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire à froid est adressé aux participants-e-s six mois après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.

Assiduité

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par les formateurs, permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Deux semaines de formation en présentiel, à la Cité des arts de la rue et en centre ville de Marseille.

Pédagogie : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage, fiches méthodologiques et grilles de retours artistiques.

Technique : salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteurs ; espace adapté aux entretiens individuels ; espaces collectifs pour la restauration et la détente, mobilisation d'un parc de matériel technique au service des exercices de mise en scène.

Encadrement : 1 formatrice et un régisseur présents en permanence sur la formation, 1 responsable pédagogique, 1 chargée de production.

Formatrice



Léa Dant

Metteuse en scène directrice artistique de la compagnie Théâtre du voyage intérieur, professeur diplômée d'État

À partir de l'identité de l'autre, Léa Dant met en scène l'intime, comme miroir de l'humanité.

Elle crée des processus déclencheurs de la créativité des interprètes, des artistes et des participants d'ateliers qu'elle accompagne.

Son savoir-faire et son rôle sont une forme de maïeutique, « un art de faire accoucher les esprits » comme le définissait Socrate.

Le fil conducteur de la vingtaine de spectacles dont elle est autrice-metteuse en scène, créés en France, au Brésil, au Danemark et aux Pays-Bas est le témoignage intime, sous des formes originales impliquant le public tels des spectacles-parcours, un banquet, une bulle gonflée, du théâtre d'agora et des performances participatives dans l'espace public ou encore des créations théâtrales visuelles et oniriques tels des tableaux prenant vie.

Léa DANT est titulaire du Diplôme d'État en qualité de professeure de théâtre. Elle a enseigné en école d'acteurs (Les Enfants terribles, Paris), en Lycée Option Théâtre (Sotteville-lès-Rouen, 76) et est formatrice au sein de la FAIAR – Formation supérieure d'art dans l'espace public (Marseille) où elle transmet la mise en scène et accompagne les projets de création des élèves depuis 2015.

Témoignages :

« À travers une organisation méticuleuse, des exercices qui traduisent une expérience solide et une justesse dans l'accompagnement, Léa a fait évoluer ma pratique de direction d'acteurs et de mise en scène en quelques jours. Grâce à son regard attentif et ses retours parfois intransigeants mais toujours encourageants, Léa guide avec prévenance et sans relâche. La méthode est claire, exprimée dès le départ, et l'on suit avec étonnement le déroulé efficace qui nous mène à découvrir ou affiner notre manière de mettre en scène dans l'espace public. »

Jonhhy Seyx, metteur en scène et comédien / Compagnie Superfluu

« En 2019 nous avons fait un stage de mise en scène avec Léa Dant à la FAI-AR. Il s'agissait pour moi d'une 1ère expérience : Léa a su me transmettre les outils, la rigueur et le plaisir de la mise en scène au travers d'un stage intense et remarquablement organisé. Cela m'a donné confiance en moi et en ma capacité à devenir peu à peu auteure de projets en espace public. Merci pour ça ! »

Pauline Cescau, comédienne et metteuse en scène en formation / FAI AR (Formation supérieure d'art en espace public)

Informations pratiques

DATES Du 6 au 17 octobre 2025

LIEU Première semaine à la Cité des arts de la rue.
Deuxième semaine en centre ville de Marseille (à préciser)

COÛT DU STAGE 4 200 € net de taxes

Candidature

Candidature en ligne jusqu'au 19 septembre.

Attention, en cas de demande de financement auprès de l'AFDAS, le dépôt du dossier complet doit s'effectuer au plus tard un mois avant la date de début du stage.

L'inscription se déroule suivant les étapes suivantes :

- Entretien préalable avec l'équipe pédagogique pour évaluer la pertinence du choix de formation.
- pré-inscription (<https://www.faiar.org/formation-continue/>),
- envoi d'un CV.

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- L'équipe pédagogique a confirmé votre participation par email,
- l'accord de prise en charge a été communiqué à la FAI-AR (sauf auto-financement),
- vous avez transmis à la FAI-AR le devis de formation signé.

Financement

Après avoir reçu votre pré-inscription, la FAI-AR vous adresse un devis de formation.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- Vérifiez vos possibilités de financement,
- retirez auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituez et déposez votre demande en veillant à respecter les délais.

Difficultés et réclamation

Si le-la stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il-elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contactez-nous

Équipe formation continue

formation.continue@faiar.org

Téléphone : +33 (0)4 91 69 74 67

Adresse : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

Site web : www.faiar.org

La FAI-AR

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ice-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

Soutenu
par



VILLE DE
MARSEILLE

